

(1)

(N° 51.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 1^{er} DÉCEMBRE 1852.

Budget du Département de l'Intérieur pour l'exercice 1853 ⁽¹⁾.

Amendement proposé par M. COOMANS.

ART. 52, LITT. I.

J'ai l'honneur de proposer à la Chambre de réduire de 10,000 francs l'allocation pour les écoles d'agriculture, en indiquant par ce vote l'intention de donner, dans le cours de la présente session, une organisation légale à l'enseignement agricole.

(¹) Budget n° 94, session de 1851-1852.
Rapport et appendice n° 36.